



DISTRICT OISE DE FOOTBALL
 30 Chemin de la Petite Vallée
 B.P. 10036 - 60292 CAUFFRY Cedex
 Tél : 03.44.73.91.91
 Fax : 03.44.73.91.92
 E-mail : secretariat@oise.fff.fr
 Site internet : <https://oise.fff.fr>

DISTRICT OISE FOOTBALL

L.P.F.

COMMISSION DES COUPES

COUPE DE L'OISE
 COUPE J. OBJOIS
 COUPE J. CHIVOT

FEUILLE DE RÉSULTATS FINANCIERS

MATCH joué le _____ sur le terrain de _____

Équipes en présences _____ contre _____

DÉTAIL DES RECETTES RÉALISÉES	MONTANT DES DÉPENSES ENGAGÉES	Si déficit, indiquer sommes versées (2)
_____ Billets à _____ € = _____	1) 10% au Club organisateur (frais de traçage, police, publicité contrôle, etc...sont compris dans les 10%) € = _____ 2) Frais de l'arbitre € = _____ 3) Frais de juge de touche € = _____ 4) Eventuellement frais du délégué € = _____	
_____ Billets à _____ € = _____		
_____ Billets à _____ € = _____		
_____ Billets à _____ € = _____		
Divers _____ € = _____		
RECETTE NETTE _____ € = _____	TOTAL DES DÉPENSES € = _____	
(2) Faire figurer dans cette colonne les sommes réellement versées jusqu'à concurrence de la recette nette.		

EXCÉDENT DE RECETTES (ou DÉFICIT)

RECETTE NETTE - DÉPENSES

€ = _____

RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT DE RECETTES

DISTRICT OISE (jusqu'au 1/8^e de finale : 20%) - (1/4 et 1/2 finales : 25%) € = _____

CLUB VISITEUR (jusqu'au 1/8^e de finale : 40%) - (1/4 et 1/2 finales : 37,5%) € = _____

CLUB VISITÉ (jusqu'au 1/8^e de finale : 40%) - (1/4 et 1/2 finales : 37,5%) € = _____

TOTAL égale à l'excédent de recettes € = _____

RÉCAPITULATION

DISTRICT OISE	CLUB VISITEUR	CLUB VISITÉ
TOTAL A VERSER AU DISTRICT € = _____	TOTAL PERÇU € = _____	Excédent € = _____
		10% Club organisateur € = _____
		TOTAL PERÇU € = _____
Le Délégué du District (Nom et Prénom) Signature	Reçu la somme sus-indiquée Le responsable du Club (Nom et Prénom) Signature	Reçu la somme sus-indiquée Le responsable du Club (Nom et Prénom) Signature

NOTA : A renvoyer dans les 24 heures qui suivent la rencontre (sous peine d'amende) accompagnée du règlement au siège du D.O.F. Pour les sommes inférieures à 10€ (part du D.O.F.) ne pas envoyer la somme, celle-ci sera débitée du compte club.